

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES APPLIQUEES ET  
COMMUNICATION**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 04 17 02 U21 D2</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 2008,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# **SCIENCES ET TECHNOLOGIES APPLIQUEES ET COMMUNICATION**

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant face à une situation de la vie quotidienne et/ou professionnelle :

- ◆ de rechercher et de traiter l'information en développant un esprit critique ;
- ◆ d'organiser et d'intégrer les informations recueillies en utilisant les termes scientifiques et techniques dans leur sens exact ;
- ◆ de communiquer oralement et par écrit de manière précise et adaptée au contexte.

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

- ◆ répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé ;
- ◆ transmettre un message oral ou écrit au départ d'un document portant sur un sujet choisi en fonction de son intérêt et en utilisant les techniques d'argumentation appropriées ;
- ◆ de resituer le sujet traité par rapport à :
  - ◆ l'évolution du bien-être humain,
  - ◆ la nécessité économique,
  - ◆ la découverte scientifique,
  - ◆ l'évolution des techniques.

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE (ou le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR) ou l'attestation de réussite des unités de formation 041701U11D1 « Formation générale : expression orale et écrite en français » et 041703U11D1 « Formation générale : sciences humaines ».

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Sciences et technologies appliquées : ateliers	CT	F	80
Communication: ateliers	CT	F	80
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	40
Total des périodes			200

## 4. PROGRAMME

### 4.1. Sciences et technologies appliquées

*A partir du vécu de l'étudiant, de sujets d'actualité dans les domaines scientifique et technologique ou de thèmes proposés par l'enseignant, en s'appuyant sur des situations concrètes se prêtant à une approche globale et en recourant à des média variés,*

l'étudiant est capable :

- ◆ d'expliciter le rôle des ressources naturelles dans la vie de tous les jours et les mesures à mettre en œuvre pour leur utilisation rationnelle ;
- ◆ d'évaluer l'impact des découvertes scientifiques et d'innovations technologiques sur notre mode de vie ;
- ◆ d'observer et de décrire les activités humaines qui modifient l'environnement naturel ou technologique et qui peuvent mettre en danger l'équilibre naturel et la diversité des espèces ;
- ◆ d'identifier l'influence d'un mode de vie sur sa santé et celle des autres ;
- ◆ de cerner ses besoins en matière d'appareils ou accessoires procédant des nouvelles technologies ;
- ◆ de respecter la sécurité physique et l'intégrité des personnes dans le cadre de la vie quotidienne ;
- ◆ d'estimer l'influence sur les écosystèmes des choix politiques, économiques, industriels et technologiques ;
- ◆ d'évaluer les enjeux écologiques liés à la production d'aliments et de déchets ;
- ◆ d'expliciter l'interdépendance des différentes disciplines mathématiques, scientifiques et technologiques.

## 4.2. Communication

*A partir de textes écrits et/ou de communications orales, de portée générale ou en rapport avec un secteur d'activité professionnelle,*

l'étudiant est capable :

- ◆ de rechercher et de traiter l'information en développant un esprit critique :
  - ◆ de capter les informations sur supports variés tels que les multimédia ( TIC, UMTS, GSM,...) ;
  - ◆ de repérer les rapports de sens entre les mots, les sons, les images et leurs combinaisons, les idées et les groupes d'idées ;
  - ◆ de découvrir les langages utilisés par les média, d'analyser et de critiquer le contenu explicite et implicite du message ;
- ◆ d'organiser et d'intégrer les informations recueillies :
  - ◆ d'établir ou de rétablir l'ordre chronologique, la progression de l'argumentation et de produire un raisonnement logique jusqu'à une conclusion argumentée en recourant à différents types de raisonnements ou de démarches, analogique, inductif, déductif, algorithmique,... ;
  - ◆ d'envisager et de croiser différents points de vue (scientifique, technique, économique, socioculturel, éthique) ;
  - ◆ de les traduire dans des langages différents (graphiques, schémas, textes suivis, légendes, ...) ;
- ◆ de communiquer dans des situations variées de manière précise et adaptée au contexte, y compris par les TIC :
  - ◆ d'acquérir les techniques de communication y compris les aspects non verbaux (lire, écrire, s'exprimer avec nuance, argumenter, exposer, écouter, reformuler, synthétiser, négocier, prendre des notes, ...) ;
  - ◆ d'adopter des attitudes relationnelles adéquates (oser s'exprimer, s'adresser aux autres sans agressivité, accepter la négociation comme valeur, reconnaître l'importance de chacun au sein du groupe) ;
  - ◆ d'utiliser les mots justes afin d'exprimer sa pensée correctement ;
  - ◆ d'utiliser différents moyens de communication (Internet, GSM, fax, ...) ;
- ◆ de produire un document écrit en respectant les règles de la syntaxe adéquate au niveau de langue requis, en utilisant la ponctuation appropriée et en l'orthographiant correctement avec l'aide de référentiels, selon des critères convenus.

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable à partir de textes écrits et/ou de communications orales liés à une situation de la vie quotidienne et/ou professionnelle en relation avec le monde scientifique et/ou technologique :

- ◆ d'identifier la problématique en cause ;
- ◆ de mener à partir de supports documentaires variés la recherche adéquate ;
- ◆ de mettre en évidence des relations entre différents éléments de cette problématique ;

- ◆ de contextualiser la situation ;
- ◆ d'en identifier les répercussions externes ;
- ◆ d'appliquer les règles principales d'orthographe et de syntaxe dans des productions personnelles avec un tolérance d'erreurs de 20%.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ la pertinence de la sélection de la situation et du choix des sources et des média,
- ◆ la précision du vocabulaire et des concepts utilisés ;
- ◆ la rigueur de l'analyse,
- ◆ la qualité de l'argumentation développée,
- ◆ la clarté de l'expression écrite et/ou orale,

## **6. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de travailler avec des groupes qui ne dépassent pas douze étudiants.